



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 3 décembre 2015

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 9/2015 du 19 octobre 2015 concernant le budget 2016, dont :
- budget 2016
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'adopter le budget 2016, tel que présenté,
- d'accepter le préavis 9/2015.

Ainsi délibéré en séance du 3 décembre 2015

Le Président

Nicola Cassetta



La Secrétaire

Vivette Pilloud